

529554-2026 - Competition

France – Motor vehicle insurance services – Prestations de services d'assurances

OJ S 145/2026 30/07/2026

Contract or concession notice – standard regime

Services

1. Buyer

1.1. Buyer

Official name: Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) du Grand Dax

Email: commande.publique@grand-dax.fr

Legal type of the buyer: Body governed by public law

Activity of the contracting authority: Social protection

2. Procedure

2.1. Procedure

Title: Prestations de services d'assurances

Description: Le présent marché a pour objet la souscription de contrats d'assurances du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) du Grand Dax, répartis en deux lots : le lot n° 1 « Assurance Auto-collaborateurs (Auto-mission) » et le lot n° 2 « Assurance Flotte automobile ».

Procedure identifier: f7d4ba6d-43b6-49f0-a429-1ae570a19546

Internal identifier: 26CI090

Type of procedure: Open

The procedure is accelerated: no

Main features of the procedure: La procédure de passation utilisée est : l'appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique

2.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Services

Main classification (cpv): 66514110 Motor vehicle insurance services

2.1.2. Place of performance

Country subdivision (NUTS): Landes (FRI13)

Country: France

2.1.4. General information

This procedure will be relaunched

Legal basis:

Directive 2014/24/EU

2.1.5. Terms of procurement

Terms of submission:

Maximum number of lots for which one tenderer can submit tenders: 2

Terms of contract:

Maximum number of lots for which contracts can be awarded to one tenderer: 2

2.1.6. Grounds for exclusion

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Title: Assurance Auto-collaborateurs (Auto-mission)

Description: Le présent lot a pour objet de garantir la responsabilité civile et les dommages pour les agents du CIAS du Grand Dax lorsqu'ils utilisent leur véhicule personnel pour les besoins du service. La garantie se substitue à la police personnelle des agents pour les déplacements professionnels

Internal identifier: 26CI090-1

5.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Services

Main classification (cpv): 66514110 Motor vehicle insurance services

Options:

Description of the options: Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché, en application des articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. Le présent marché est conclu pour une période initiale de 1 an à compter du 1er janvier 2027, renouvelable 3 fois par périodes annuelles successives, avec possibilité de résiliation annuelle du contrat par les deux parties sous préavis de 6 mois avant la date anniversaire. La première période d'exécution des prestations débute le 01/01 /2027. Chaque année civile constitue une période de facturation.

5.1.2. Place of performance

Country subdivision (NUTS): Landes (FRI13)

Country: France

5.1.3. Estimated duration

Duration: 4 Years

5.1.4. Renewal

Maximum renewals: 3

5.1.6. General information

This is a recurrent procurement

Reserved participation:

Participation is not reserved.

Procurement Project not financed with EU Funds.

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement (GPA): yes

This procurement is also suitable for small and medium-sized enterprises (SMEs): yes

Additional information: Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire du marché. Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements. L'entreprise d'assurance peut se présenter individuellement ou par le biais d'un intermédiaire d'assurance (courtier ou agent général d'assurance). Dans ce dernier cas, l'intermédiaire d'assurance agit en tant que mandataire de la compagnie. L'intermédiaire indique ses coordonnées en précisant que l'assureur lui a donné mandat pour agir en son nom et pour son compte. Il doit également fournir les documents exigés pour la candidature (pour la société représentée et pour lui-même). Une compagnie d'assurance ne peut proposer qu'un seul dossier de candidature et ne

peut donc pas se faire représenter par plusieurs intermédiaires, cette règle s'appliquant pour chaque lot considéré isolément. Un intermédiaire d'assurance, agent général d'assurance ou courtier, doit obligatoirement présenter une entreprise d'assurance porteuse de risques et joindre le mandat de la compagnie qui habilite le signataire de l'offre. Dans l'hypothèse d'une offre faisant appel à de la coassurance, cette dernière se traduisant comme un groupement de cotraitance sans solidarité, chaque porteur de risque accepte intégralement les pièces constitutives du dossier de consultation. Les engagements respectifs de l'apériteur et de chaque coassureur devront être clairement indiqués sur le formulaire de réponse. Une offre présentée dans cette hypothèse doit couvrir 100% des risques. Les candidats doivent impérativement répondre à la solution de base et à la solution alternative pour chaque lot auquel ils soumissionnent. Le dossier de consultation comporte une solution de base et une solution alternative. La solution de base et la solution alternative seront analysées distinctement les unes des autres selon les mêmes critères de jugement des offres tels que définis au présent règlement de consultation. L'entreprise devra répondre impérativement à la solution de base et à la solution alternative : à défaut, leur offre sera considérée comme irrégulière. - Solution de base, pour chaque lot : garanties définies au CCP — franchise uniforme 800 €/sinistre. - Solution alternative : Lot n° 1 — Auto-collaborateurs : garanties de base + garantie conducteur + assistance/remorquage — franchise uniforme 300 €/sinistre. Les candidats précisent l'étendue et les conditions de chaque garantie supplémentaire. La présente consultation comporte des conditions d'exécution à caractère social et environnemental dont le détail est indiqué dans le CCP. Le respect de ces dispositions est une condition de la conformité de l'offre. Une offre comportant des réserves ou ne respectant pas ces conditions d'exécution particulières sera déclarée irrégulière au motif du non-respect du cahier des charges. Chaque candidat aura à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes : Pièces de la candidature telles que prévues aux articles L. 2142-1, R. 2142-3, R. 2142-4, R. 2143-3 et R. 2143-4 du Code de la commande publique : Renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise : Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner; Renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles; Renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique de l'entreprise : Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat. Pour présenter leur candidature, les candidats pourront fournir un DUME en complétant le DUME électronique directement sur le site suivant : <https://dume.chorus-pro.gouv.fr/> Pour présenter leur candidature, les candidats pourront fournir un DUME en complétant le DUME électronique directement sur le site suivant : <https://dume.chorus-pro.gouv.fr/> Pour tout renseignement complémentaire concernant cette consultation, les candidats transmettent impérativement leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, dont l'adresse URL est la suivante : <https://demat-ampa.fr/> Cette demande doit intervenir au plus tard 10 jours avant la date limite de remise des plis. Une réponse sera alors adressée, à toutes les entreprises ayant retiré le dossier ou l'ayant téléchargé après identification, 6 jours au plus tard avant la date limite de remise des plis.

5.1.9. Selection criteria

Sources of selection criteria: Procurement Document

5.1.10. Award criteria

Description of the method to be used if weighting cannot be expressed by criteria: Les critères retenus pour le jugement des offres de chaque lot sont pondérés de la manière suivante : Critère 1 — Prix des prestations : 60 points Jugé selon le montant annuel TTC de la prime indiqué par le candidat dans son acte d'engagement. Critère 2 — Valeur technique : 40 points Analysé à partir de la qualité de la couverture proposée et de la qualité des conditions de gestion et de suivi des sinistres. L'acheteur effectuera un classement des offres dans les conditions ci-après : • Un classement selon la solution de base seule ; • Un classement selon la solution alternative seule. Le Pouvoir Adjudicateur retiendra parmi les choix susmentionnés le classement qui lui paraît le plus pertinent techniquement et financièrement et attribuera le lot à l'offre économiquement la plus avantageuse dans les conditions présentées ci-dessus.

5.1.11. Procurement documents

Address of the procurement documents: <https://demat-ampa.fr>

5.1.12. Terms of procurement

Terms of submission:

Electronic submission: Required

Address for submission: <https://demat-ampa.fr>

Languages in which tenders or requests to participate may be submitted: French

Electronic catalogue: Not allowed

Advanced or qualified electronic signature or seal (as defined in Regulation (EU) No 910/2014) is required

Variants: Required

Tenderers may submit more than one tender: Not allowed

Deadline for receipt of tenders: 25/09/2026 12:00:00 (UTC+01:00) Central European Time, Western European Summer Time

Duration during which the tender must remain valid: 5 Months

Terms of contract:

The execution of the contract must be performed within the framework of sheltered employment programmes: No

Electronic invoicing: Required

Electronic ordering will be used: yes

Electronic payment will be used: yes

5.1.15. Techniques

Framework agreement:

No framework agreement

Information about the dynamic purchasing system:

No dynamic purchase system

5.1.16. Further information, mediation and review

Review organisation: Tribunal administratif de Pau

Information about review deadlines: référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Ces recours doivent être adressés au Tribunal administratif de Pau (sur place ou par envoi postal à l'adresse suivante : Villa Noulibos - 50, Cours Lyautey - 64000 Pau Cedex, ou par voie dématérialisée à l'adresse <http://www.telerecours.fr/>)

5.1. Lot: LOT-0002

Title: Assurance Flotte automobile

Description: Le présent lot a pour objet de garantir la responsabilité civile obligatoire et les dommages sur les véhicules constituant le parc automobile du CIAS du Grand Dax, notamment ceux affectés ou qui seront affectés ultérieurement aux agents du SAAD avec remisage à domicile

Internal identifier: 26CI090-2

5.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Services

Main classification (cpv): 66514110 Motor vehicle insurance services

Options:

Description of the options: Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché, en application des articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. Le présent marché est conclu pour une période initiale de 1 an à compter du 1er janvier 2027, renouvelable 3 fois par périodes annuelles successives, avec possibilité de résiliation annuelle du contrat par les deux parties sous préavis de 6 mois avant la date anniversaire. La première période d'exécution des prestations débute le 01/01 /2027. Chaque année civile constitue une période de facturation.

5.1.2. Place of performance

Country subdivision (NUTS): Landes (FRI13)

Country: France

5.1.3. Estimated duration

Duration: 4 Years

5.1.4. Renewal

Maximum renewals: 3

5.1.6. General information

This is a recurrent procurement

Reserved participation:

Participation is not reserved.

Procurement Project not financed with EU Funds.

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement (GPA): yes

This procurement is also suitable for small and medium-sized enterprises (SMEs): yes

Additional information: Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire du marché. Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements. L'entreprise d'assurance peut se présenter individuellement ou par le biais d'un intermédiaire d'assurance (courtier ou agent général d'assurance). Dans ce dernier cas, l'intermédiaire d'assurance agit en tant que mandataire de la compagnie. L'intermédiaire indique ses coordonnées en précisant que l'assureur lui a donné mandat pour agir en son nom et pour son compte. Il doit également fournir les documents exigés pour la candidature (pour la société représentée et pour lui-même). Une compagnie d'assurance ne peut proposer qu'un seul dossier de candidature et ne peut donc pas se faire représenter par plusieurs intermédiaires, cette règle s'appliquant pour chaque lot considéré isolément. Un intermédiaire d'assurance, agent général d'assurance ou courtier, doit obligatoirement présenter une entreprise d'assurance porteuse de risques et

joindre le mandat de la compagnie qui habilite le signataire de l'offre. Dans l'hypothèse d'une offre faisant appel à de la coassurance, cette dernière se traduisant comme un groupement de cotraitance sans solidarité, chaque porteur de risque accepte intégralement les pièces constitutives du dossier de consultation. Les engagements respectifs de l'apérateur et de chaque coassureur devront être clairement indiqués sur le formulaire de réponse. Une offre présentée dans cette hypothèse doit couvrir 100% des risques. Les candidats doivent impérativement répondre à la solution de base et à la solution alternative pour chaque lot auquel ils soumissionnent. Le dossier de consultation comporte une solution de base et une solution alternative. La solution de base et la solution alternative seront analysées distinctement les unes des autres selon les mêmes critères de jugement des offres tels que définis au présent règlement de consultation. L'entreprise devra répondre impérativement à la solution de base et à la solution alternative : à défaut, leur offre sera considérée comme irrégulière. - Solution de base, pour chaque lot : garanties définies au CCP — franchise uniforme 800 €/sinistre. - Solution alternative : Lot n° 2 — Flotte automobile : garanties de base inchangées, franchise générale abaissée à 300 €/sinistre. La présente consultation comporte des conditions d'exécution à caractère social et environnemental dont le détail est indiqué dans le CCP. Le respect de ces dispositions est une condition de la conformité de l'offre. Une offre comportant des réserves ou ne respectant pas ces conditions d'exécution particulières sera déclarée irrégulière au motif du non-respect du cahier des charges. Chaque candidat aura à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes : Pièces de la candidature telles que prévues aux articles L. 2142-1, R. 2142-3, R. 2142-4, R. 2143-3 et R. 2143-4 du Code de la commande publique : Renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise : Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner; Renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles; Renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique de l'entreprise : Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat. Pour présenter leur candidature, les candidats pourront fournir un DUME en complétant le DUME électronique directement sur le site suivant : <https://dume.chorus-pro.gouv.fr/> Pour présenter leur candidature, les candidats pourront fournir un DUME en complétant le DUME électronique directement sur le site suivant : <https://dume.chorus-pro.gouv.fr/> Pour tout renseignement complémentaire concernant cette consultation, les candidats transmettent impérativement leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, dont l'adresse URL est la suivante : <https://demat-ampa.fr/> Cette demande doit intervenir au plus tard 10 jours avant la date limite de remise des plis. Une réponse sera alors adressée, à toutes les entreprises ayant retiré le dossier ou l'ayant téléchargé après identification, 6 jours au plus tard avant la date limite de remise des plis.

5.1.9. Selection criteria

Sources of selection criteria: Procurement Document

5.1.10. Award criteria

Description of the method to be used if weighting cannot be expressed by criteria: Les critères retenus pour le jugement des offres de chaque lot sont pondérés de la manière suivante : Critère 1 — Prix des prestations : 60 points Jugé selon le montant annuel TTC de la prime indiqué par le candidat dans son acte d'engagement. Critère 2 — Valeur technique : 40 points Analysé à partir de la qualité de la couverture proposée et de la qualité des conditions de

gestion et de suivi des sinistres. L'acheteur effectuera un classement des offres dans les conditions ci-après : • Un classement selon la solution de base seule ; • Un classement selon la solution alternative seule. Le Pouvoir Adjudicateur retiendra parmi les choix susmentionnés le classement qui lui paraît le plus pertinent techniquement et financièrement et attribuera le lot à l'offre économiquement la plus avantageuse dans les conditions présentées ci-dessus.

5.1.11. Procurement documents

Address of the procurement documents: <https://demat-ampa.fr>

5.1.12. Terms of procurement

Terms of submission:

Electronic submission: Required

Address for submission: <https://demat-ampa.fr>

Languages in which tenders or requests to participate may be submitted: French

Electronic catalogue: Not allowed

Advanced or qualified electronic signature or seal (as defined in Regulation (EU) No 910/2014) is required

Variants: Required

Tenderers may submit more than one tender: Not allowed

Deadline for receipt of tenders: 25/09/2026 12:00:00 (UTC+01:00) Central European Time, Western European Summer Time

Duration during which the tender must remain valid: 5 Months

Terms of contract:

The execution of the contract must be performed within the framework of sheltered employment programmes: No

Electronic invoicing: Required

Electronic ordering will be used: yes

Electronic payment will be used: yes

5.1.15. Techniques

Framework agreement:

No framework agreement

Information about the dynamic purchasing system:

No dynamic purchase system

5.1.16. Further information, mediation and review

Review organisation: Tribunal administratif de Pau

Information about review deadlines: référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Ces recours doivent être adressés au Tribunal administratif de Pau (sur place ou par envoi postal à l'adresse suivante : Villa Noulibos - 50, Cours Lyautey - 64000 Pau Cedex, ou par voie dématérialisée à l'adresse <http://www.telerecours.fr/>)

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Official name: Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) du Grand Dax

Registration number: 200 018 091 00047
Postal address: 20, avenue de la Gare
Town: Dax cedex
Postcode: 40102
Country subdivision (NUTS): Landes (FRI13)
Country: France
Contact point: service de la commande publique et de l'achat public
Email: commande.publique@grand-dax.fr
Telephone: +33558563940
Internet address: <https://www.grand-dax.fr>
Buyer profile: <https://demat-ampa.fr>
Roles of this organisation:
Buyer

8.1. ORG-0002

Official name: Tribunal administratif de Pau
Registration number: 176 400 026 00017
Postal address: 50 cours Lyautey
Town: Pau cedex
Postcode: 64010
Country subdivision (NUTS): Pyrénées-Atlantiques (FRI15)
Country: France
Email: greffe.ta-pau@juradm.fr
Telephone: +33559849440
Internet address: <http://www.telerecours.fr>
Roles of this organisation:
Review organisation

Notice information

Notice identifier/version: 20fa0828-ae1e-4252-b314-d0444b5c13bd - 01
Form type: Competition
Notice type: Contract or concession notice – standard regime
Notice subtype: 16
Notice dispatch date: 28/07/2026 15:32:41 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time
Languages in which this notice is officially available: French
Notice publication number: 529554-2026
OJ S issue number: 145/2026
Publication date: 30/07/2026